LES MARAUDEURS DE JARDINS. — M. Jean Chevalier, imprimeur, 16, rue Cuvelle, possède un jardin situé rue Anatole-France. Or, dimanche, il s'est aperçu qu'un maraudeur s'y était introduit et avait enlevé trois cents pieds d'échalottes.

UNE PLAINTE POUR COUPS. — Mme Marthe Duchatelle, 33 ans, cafetière, 20, rue du Chemin-de-Fer, a déposé une plainte contre une certaine Mme Dubus. Elle a déclaré que cette dernière, aidée de sa mère, l'aurait rouée de coups et traînée dans le ruisseau.

MALADE DANS LA RUE. — Un incurable, François Buffels, 54 ans, domicilié 26, rue du Croquet, à Lille, qui se trouvait dimanche, à Roubaix, s'est senti indisposé alors qu'il circulait rue de Blanchemaille. Secouru par la police, il fut emmené au poste de police voisin, d'où il put reprendre sa route après avoir été réconforté.

CROIX

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Le mercredi 11 juin, de 15 à 16 h., à la Maison des Œuvres sociales, 16, place de la République. Ces consultations sont gratuites.

On ne saurait trop inviter les mamans à y présenter leurs bébés: les conseils qui y sont donnés par les docteurs permettent aux mères de mieux surveiller la nourriture de leurs enfants et d'éviter à ceux-ci bien des maladies.

CONSULTATIONS PRENATALES GRATUITES le jeudi 12, de 14 à 17 h., à la Maternité, 5, avenue Gustave-Delory.

LES CARTES D'ETRANGERS. — Les titulaires de cartes d'identité d'étrangers dont l'échéance arrive fin juin et qui ne les ont pas encore fait renouveler sont invités à se présenter d'urgence au commissariat, munis des pièces habituelles. Tout retard sera puni.

WASQUEHAL

A la société de gymnastique « L'Espérance »

La société municipale de gymnastique « L'Espérance » s'est réunie en la salle des fêtes, rue Jean-Macé, dimanche matin, à 9 h. 30, sous la présidence de M. Frédéric Schweitzer, entouré des membres de la commission.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, le président rendit compte de l'envoi des divers colis aux sociétaires prisonniers en Allemagne et souligna l'appui qu'il reçut à cette occasion de M. le Maire et de l'administration municipale, ainsi que de divers commerçants qui contribuèrent largement à compléter les colis.

Le président remercia ensuite la Municipalité des subventions allouées pour 1939 et 1940, ce qui permettra l'envoi d'un troisième colis dans le courant du présent mois.

M. Schweitzer annonça ensuite le retour prochain de M. Paul Hantson, moniteur chef de la société, actuellement prisonnier et M. Alfred Delbecque fut désigné pour assurer la direction des gymnastes jusqu'au retour du captif.

Il fut décidé que les répétitions et entraînements suspendus depuis mai 1940, reprendraient dès le dimanche 15 juin, à 9 heures, dans la cour de l'école Jean-Macé, pour les adultes et les pupilles.

Avant de clôturer la réunion, M. Schweitzer rendit compte des précieux renseignements qu'il avait recueillis pour la bonne marche de la société lors de la réunion de la Fédération des sociétés de gymnastique de Roubaix-Tourcoing et ses cantons, à laquelle il assista dimanche dernier, à Roubaix.

VISITE MEDICALE DES NOURRISSONS. — Le jeudi 12 juin, à 15 h., à la salle de la rue Voltaire, pour le Capreau et la Planche-au-Riez.

PASSAGE DU PERCEPTEUR à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, le mercredi 11 juin, de 14 à 16 h.

LA REVISION DES VACCINATIONS ANTIVARIOLIQUES opérées jeudi dernier aura lieu le jeudi 12 juin, de 8 h. 30 à 9 h., salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre et de 10 h. 30 à 11 h., salle annexe, rue de Roubaix, pour le Capreau.

Tous les enfants et personnes vaccinées la semaine dernière doivent obligatoirement s'y présenter pour faire constater le succès ou l'insuccès de l'opération.

LES CARTES D'IDENTITE D'ETRANGERS. — Les étrangers titulaires de cartes dont la validité expire le 30 juin sont invités à se présenter au commissariat de police, rue Jean-Macé.

Ils se muniront de six photographies de profil droit, tête découverte, oreille dégagée et les travailleurs qui exercent toujours la même profession produiront un certificat de leur employeur.

Les non salariés parents d'enfants français en fourniront la preuve en présentant des pièces officielles. La pénalité de retard sera appliquée dès le 1er juillet et toute carte périmée est sans valeur.

LES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL DE PLACEMENT. — Le bureau municipal de placement, 16, rue des Lilas, qui comprend en plus le service « Chômage », est ouvert de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., sauf le samedi, dont la fermeture est fixée à 16 h. Pour les chômeurs, ces bureaux ne sont ouverts que le matin, de 9 à 12 h., à l'exception du vendredi, jour de paiement des secours.

LA CARTE DE PRIORITE AUX JEUNES MAMANS. — Pour l'obtention de cette carte, se présenter à la Mairie (3me guichet), avec les pièces d'état civil et la photographie de la bénéficiaire de la carte de priorité.

UN MENUISIER QUI L'ECHAPPE BELLE. — Un tragique accident, qui aurait pu causer la mort d'un ouvrier, s'est produit samedi, vers midi 15, au chantier du « Haut Vinage » de la Société générale d'entreprises, dans les circonstances suivantes :

M. Ernest Herbille, 64 ans, menuisier, demeurant 9, rue de Mesnines, à Comines (Belgique), était occupé à la raboteuse mécanique, lorsque la courroie d'entraînement de la machine se brisa brusquement et atteignit l'ouvrier à hauteur de la région temporale gauche. Sous la violence du choc, M. Herbille tomba sans connaissance sur le sol. Ses camarades de travail se portèrent aussitôt à son secours et le transportèrent chez M. le docteur Berthou, à Fiers-Breucq, où le praticien constata heureusement qu'il y avait eu plus de peur que de mal. Remis de sa commotion, le blessé, qui portait une plaie contuse de la région temporale gauche, nécessitant la pose de deux agrafes, a été reconduit à son domicile en voiture d'ambulance.

MAITRISE SAINT-NICOLAS. — Demain mardi, à 20 h., répétition générale à l'église.

AU COMITE D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Le Comité local d'entr'aide aux prisonniers de guerre procédera dans la journée de demain mardi à une nouvelle distribution de pain d'épice et de biscuits aux familles des prisonniers.

CHRONIQUE DES PRISONNIERS

Trois prisonniers sont libérés pour actes de courage

Berlin, 8 juin. — Les trois prisonniers suivants ont été libérés pour acte de courage et cité à l'ordre du jour du camp : Marcel Dagnier, no 2619, Stalag du front 125 ; Eugène Daite, no 73.342, Stalag 17 A ; Roger Hamelde, no 30.269, Stalag IX C.

Ces prisonniers ont sauvé la vie à des enfants allemands.

Les prisonniers ne manquent pas de tabac

Les restrictions apportées depuis quelques semaines à la vente du tabac n'ont pas affecté les distributions dans les camps de prisonniers où la répartition de 100.000 kilos de tabac de troupe et 10 millions de paquets de cigarettes de troupe a été effectuée.

En second lieu, un contingent important de scaferlati de troupe et de cigarettes de troupe est remis chaque mois aux représentants du Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre qui rétrocède les tabacs aux familles dans les mêmes conditions que toutes les denrées contingentées.

C'est au comité local le plus proche que les familles doivent s'adresser en présentant leurs colis. Le tabac y est introduit sur place, et les colis expédiés par le comité local lui-même.

Enfin, l'autorité militaire d'occupation procède elle-même à l'acquisition régulière et périodique d'une certaine quantité de cigarettes gauloises en caporal ordinaire qu'elle fait revendre dans les camps par les cantines.

WATTRELOS

Mort en captivité

Nous apprenons le décès, dans sa quarante-troisième année, de M. Emile Carlier. Né à Tourcoing, le 19 août 1896, M. Carlier avait été nommé concierge-appariteur de la mairie le 1er octobre 1936.

Ancien combattant de la guerre 1914-1918, décoré de la croix de guerre, il avait été mobilisé en septembre 1939 au 16e régiment de pionniers.

Fait prisonnier avec son régiment en mai 1940, M. Carlier est décédé en captivité le 22 janvier 1941.

Très affectée par la mort de son mari, Mme Carlier, née Laure Nys, a succombée à son tour le 3 juin, après une courte maladie.

A la famille Carlier-Nys, nous présentons nos bien vives condoléances pour le double malheur qui la frappe.

Le paiement des allocations militaires

Les allocations militaires de la seconde quinzaine de mai continueront d'être payées au bureau de postes dans l'ordre ci-après :

Mardi 10 juin, de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Nos 1801 à 1950; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 1951 à 2100; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 2101 à 2250 ; de 16 h. à 16 h. 45 : 2251 à 2400.

Mercredi 11, de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Nos 2401 à 2550 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 2551 à 2700 ; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 2701 à 2850 ; de 16 h. à 16 h. 45 : 2851 à 3000.

Jeudi 12, de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Nos 3001 à 3150 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 3151 à 3300 ; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 3301 à 3450 ; de 16 h. à 16 h. 45 : 3451 à 3600 ; de 16 h. à 16 h. 45 : 3601 à 3750.

Vendredi 13, de 9 h. 30 à 12 h. : 3751 à la fin et retardataires.

D'autre part, en vue de la révision générale des dossiers d'allocations militaires, tous les allocataires sont priés de retirer au bureau de renseignements (2e porte à droite) un questionnaire qui devra être rempli aussi exactement que possible. (Se munir du certificat d'admission).

Ce questionnaire devra être remis aux mêmes heures que le paiement au secrétariat de la mairie, 1re, 2e, 3e ou 4e guichets, ainsi que toutes justifications utiles (carte de prisonnier, carte internone, etc.).

Une mère se plaint d'avoir reçu des coups de son fils

La police a reçu une plainte de Mme veuve Delberghe, née Hélène Becuwe, 59 ans, ménagère, demeurant 66, rue Carnot.

Celle-ci déclare qu'au cours d'une discussion, son fils Charles, 21 ans, demeurant avec elle, s'est livré sur elle à des voies de fait.

Un certificat médical décerné par le docteur René Leplat et faisant état de quelques contusions légères relevées sur la personne de Mm veuve Delberghe,, a été remis par cette dernière entre les mains de M. Etienne Debucois, secrétaire, faisant les fonctions de commissaire de police, qui a adressé un rapport des faits au parquet.

UNE PERMANENCE DES SYNDICATS LIBRES se tiendra demain mardi 10, de 17 h. 30 à 18 h. 30, au siège, 38, rue Saint-Joseph, pour tous renseignements professionnels ou autres.

CHORALE SAINT-MACLOU. — Demain mardi, à 19 h. 30, répétition au Cercle Saint-Joseph, pour les ténors et basses.

FLERS-LEZ-LILLE

CONSULTATION DES NOURRISSONS pour le Breucq, le mercredi 11 juin, à 15 h., à l'école maternelle, rue Gambetta, par le docteur Mangot

HEM

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain mardi 10, à 15 h., au petit dispensaire de la rue Victor-Hugo.

TOURCOING

MARDI 10 JUIN :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30.

Maison de la famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce : de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

ÉLECTIONS

Savez-vous qu'en l'année 1790 — à cette époque des « grands ancêtres » il y eut trois élections municipales...

« Tout nouveau, tout beau », comme on dit. Et les Tourquennois avaient alors un goût neuf pour le suffrage universel.

A la troisième élection, ce fut Philippe-André Dervaux qui fut nommé premier magistrat de la ville.

Le conseil comptait : Jacques-Philippe Six, Charles-François Tiberghien, Louis-François Desurmont, Ubalde Dewavrin, Jacques-Philippe Lemaire, J.-B. Delsalle.

Le procureur du conseil était Pierre Delahaye.

Trois convocations en un an pour élire la municipalité !

Cela dut en représenter des chopes, des pipes et des chansons dans la langue du « Broutteux ».

L'CACHEUX.

Les sociétés sportives du XVIme au XXme siècle

Du seizième au dix-huitième siècle. Tourcoing a connu trois compagnies franches : les arbalétriers ou confrérie de Monseigneur saint Georges ; les archers ou confrérie de Monseigneur saint Sébastien ; les canonniers ou confrérie de Monsieur saint André.

D'après les documents historiques, la confrérie Saint-Georges semble être la plus ancienne des trois. En effet, au cours de l'année 1576, Philippe II, roi d'Espagne et comte de Flandre, accorda à cette confrérie certains privilèges. Cet acte authentique permet d'affirmer son existence à cette date.

Ce document, entre autres avantages, accordait à la compagnie l'autorisation d'avoir « un roi, deux connétables, un receveur ou maître et semblables officiers, qui ne pourront refuser la charge qui leur sera attribuée suivant certaines conditions et seront à ce contraints par voie de justice ».

Le roi avait des droits, et on lui devait certains honneurs fixés par un règlement sévère ; ce n'était pas seulement une personnalité, mais aussi une autorité.

Les mêmes prérogatives étaient reconnues aux archers et aux canonniers. Ces associations avaient un but sportif, doublé d'un caractère religieux et militaire.

Chaque année, les confréries faisaient célébrer deux messes solennelles en musique ; une le jour de leur « oyselet », l'autre le jour de la fête de leur saint patron. Elles avaient chacune dans l'église paroissiale un autel orné d'un tableau représentant le patron de la confrérie et que l'on illuminait les jours de fête.

Les confrères avaient leur banc à l'église et participaient aux processions le « jour vénérable du Saint-Sacrement », le jour de la « razige » (octave du Saint-Sacrement) et sous la domination française, à la procession royale du vœu, le 15 août.

Leurs étendards étaient solennellement portés à cheval, entourés des confrères, certains portant des flambeaux, d'autres tirant des coups de feu. Ces confréries dépendaient aussi du pouvoir civil et étaient tenues de monter une garde par an. Les arbalétriers la montaient le jour de la Saint-Christophe, qui était aussi le jour de la foire de Tourcoing. Les archers avaient leur tour le 1er mai, ce jour correspondant avec la décicace de l'église Saint-Christophe, et les canonniers, le jour de la fête du Saint-Sacrement.

Quelquefois, il y avait une garde supplémentaire, le jour de la fête du patron de la confrérie. C'est ainsi qu'en 1641, la confrérie Saint-Georges monte la garde à la halle de Tourcoing. Cette garde n'était pas une corvée, si l'on peut en juger par les documents de l'époque, mais bien plutôt une démonstration de parade, au cours de laquelle étaient tirés force coups de fusil. Ceux qui y participaient étaient rémunérés et « rafraîchis ».

Ces sociétés savaient mettre tout en jeu pour s'attirer des membres et se les attacher par des avantages qui, dans un village comme l'était alors Tourcoing, donnaient aux sociétaires une véritable passion pour leurs confréries et le sport qui s'y pratiquait.

Aux Loisirs littéraires et artistiques

« La bonne chère du temps jadis »

Il y a un art de vivre et surtout un art de bien vivre. Nous ne le savons hélas ! plus.

Gagnés par la fièvre de la vitesse, nous ne prenons même plus le temps de vivre. Etre où nous ne sommes pas; n'être par là où nous sommes. Une vie qui se rapproche du film cinématographique, avec tout ce qu'il comporte de coups de théâtre, de changements brusques de tableaux : voilà ce que nous rêvons, ce que chaque jour, nous envions, mécontents de notre sort.

Et pourtant, les anciens avaient sur nous cette supériorité de savoir apprécier toute chose à leur manière et comme la bonne chère faisait partie de l'art de vivre, ils savouraient délicieusement les mets les plus communs, ceux là même dont nous détournions la tête avec une moue dédaigneuse, hier encore, quand nous pouvions nous offrir le doux luxe de choisir nos aliments dans un menu varié à l'infini.

La bonne chère du temps jadis est légendaire et voilà le sujet que traitera prochainement, aux Loisirs littéraires, notre concitoyen, M. Jules Van den Driessche, secrétaire général de la Chambre de commerce. Ce sujet ne saurait manquer de plaire aux auditeurs habituels des réunions du cercle. La date en a été fixée au 29 juin, à 15 h. 30.

L'ouverture du tournoi de bourles

Le grand tournoi annuel, qui oppose tous les bourleurs de Tourcoing, a débuté dimanche après-midi par quatre rencontres importantes. Cette compétition réunit chaque année un nombre imposant d'amateurs de ce vieux jeu populaire, et, cette fois encore, le tournoi 1941 rencontrera unn grand succès. C'est d'accord avec la municipalité, sous les auspices de laquelle a lieu ce tournoi, que la Fédération des joueurs de bourles a ouvert le jeu. Cependant, à l'encontre des années précédentes, les prix remportés par les équipes vainqueurs ne seront pas laissés à la disposition de celles-ci. Un but charitable a été donné à tous et le produit des rencontres servira à alimenter, dans chacune des sociétés concurrentes, la caisse de secours des prisonniers.

Ce geste est tout à l'honneur des bourleurs. Une fois de plus, l'esprit de solidarité l'aura emporté sur les ambitions personnelles et l'on peut dire qu'il n'est pas un seul Tourquennois qui, à l'occasion d'une distraction qu'il s'offre, ne songe à la part réservée à nos concitoyens prisonniers.

CHORALES PAROISSIALES NOTRE-DAME-DE-LOURDES. — Les chorales prétendent leur concours au concert organisé par les combattants des Phalempins le dimanche 29 juin. Les répétitions commenceront demain mardi à 20 h. pour les hommes ; mercredi 11, à 19 h., pour les dames ; vendredi 13, répétition générale à 19 h. 30 en la salle de la rue Montaigne.

CHEZ LES FACTEURS DES POSTES. — L'Amicale des facteurs vient de perdre l'un de ses membres en la personne de M. Cyrille Sombaert, facteur-chef, bien connu de tout le centre de Tourcoing, décédé à l'âge de 46 ans, en son domicile, 55, rue du Dragon. Les funérailles de M. Sombaert auront lieu demain mardi, à 9 h. 15, en l'église du Sacré-Cœur.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le vol d'une génisse dans une prairie de la rue de Tourcoing

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, une génisse de 17 mois a été volée dans une prairie rue de Tourcoing, à Marcq-en-Barœul. Cette génisse appartenait à M. Vandenaebele, cultivateur, à Wambrechies.

D'après l'enquête menée par M. Catel, commissaire de police, les auteurs de ce vol, après avoir cisaillé les fils barbelés clôturant la prairie, emmenèrent la génisse dans une voiture automobile.

HALLUIN

L'arrestation de deux fraudeurs

Ils tentaient d'introduire en Belgique pour 15.000 fr. de marchandises

Le service des douanes de Roncq ayant observé les allures étranges de deux individus qui avaient pris place sur un camion se dirigeant vers Halluin, la douane de cette ville fut aussitôt alertée. Des mesures furent prises immédiatement et c'est ainsi qu'on vit descendre du camion indiqué, les deux mêmes individus qui furent arrêtés sur-le-champ, tandis que le camion s'arrêtait à 200 mètres de là, au bureau des douanes, où se trouvaient de service le sous-brigadier Edouard Boudeuille, les préposés Victor Léopold, François Duprast, Paul Baudry et François Demars.

Le véhicule fut visité. On y trouva 182 bouteilles de calvados, de kirsch, etc., 30 bouteilles de champagne, 50 bouteilles de curaçao, 1 kilo de chocolat, tout un lot de tissus, soierie et draperie, et un autre lot de produits de parfumerie, toutes marchandises destinées à être exportées en Belgique. Il y en avait pour 15.000 francs.

Les deux hommes, qui ne firent aucune difficulté pour l'avouer, déclarèrent avoir acheté le tout dans divers magasins de Lille.

Le camion, ainsi que les marchandises ont été confisqués et les deux fraudeurs maintenus en état d'arrestation. Ce sont deux Belges: Maurice Marvet, né à Liège, le 3 septembre 1899, coiffeur, 31, rue Longue, à Ostende, et Clément Goossens, né le 5 février 1900, à Waereghem, directeur d'hôtel, 88, boulevard Van Iseghem, à Ostende. Ils ont été transférés à Lille, par les soins de la gendarmerie.

Au cercle Saint-Joseph

En l'église Saint-Hilaire, a été célébrée, dimanche, à 11 h., une messe pour le repos de l'âme de M. Pierre Lepoutre, bienfaiteur du Cercle Saint-Joseph, donateur des locaux occupés par cette institution, rue de Lille. Cette messe était dite en même temps pour le regretté directeur, M. l'abbé Malaquin, mort pour la France en 1940. Le saint sacrifice a été célébré par M. l'abbé Hennion, vice-doyen honoraire.

En tête de l'assistance avaient pris place les membres de la commission du cercle. Les membres de l'association assistaient en très grand nombre à cette pieuse manifestation de foi et de reconnaissance.

Après la messe, une réunion a eu lieu au Cercle, rue de Lille.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES. — En vue d'une révision des dossiers, les titulaires d'allocations militaires doivent se présenter à la Mairie, demain mardi, dans l'ordre et aux heures ci-après : De 8 à 9 h., Nos 1 à 100 ; de 9 à 10 h., 101 à 200 ; de 10 à 11 h., 201 à 300 ; de 11 à 12 h., 301 à 400 ; de 14 à 15 h., 401 à 500 ; de 15 à 16 h., 501 à 600 ; de 16 à 17 h., 601 à 700 ; de 17 à 18 h., 701 à 800.

AU COMITE D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — A partir de cette semaine, les permanences reprendront comme précédemment, c'est-à-dire les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, au local, chez M. Félix Vanmoerbeke, rue de Lille, 116. Elles auront lieu indistinctement de 16 à 18 heures. Au cours des permanences de cette semaine, continuation de la remise des lots de la tombola. Rappelons à ce propos que les lots non réclamés à la date du 30 juin seront acquis au Comité.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Demain mardi, permanence de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h., au siège, 54, rue Gustave-Desmettre.

LA CONVERSION du CREDIT NATIONAL

La conversion du CREDIT NATIONAL, sur laquelle plusieurs avis ont été déjà publiés, entre maintenant dans sa dernière phase, celle de l'échange des titres convertis contre les obligations nouvelles du CREDIT NATIONAL 4 % à lots Juin 1941.

Il est rappelé que les titres compris dans l'opération sont d'une part les titres de dommages de guerre et les obligations du Trésor à quinze ans, d'autre part les emprunts ci-après désignés du CREDIT NATIONAL: bons 6 % Janvier 1923 - bons 6 % Juin 1923 - obligations 6 % 1924 - obligations 5 1/2 % 1937 - obligations 6 % 1938.

Les titres convertis pourront être déposés pour échange à partir du Lundi 9 juin 1941.

Les dépôts seront effectués chez tous les comptables directs du Trésor, à la Banque de France, dans les banques agréées par le Crédit National et au Crédit National.

L'attention des propriétaires de titres convertis est attirée sur les deux points suivants :

1°) Il leur est recommandé de présenter en même temps tous les titres qu'ils possèdent et qui sont englobés dans la conversion, quelle qu'en soit la nature, de façon à simplifier la délivrance des coupures.

2°) Il leur est signalé que les comptables du Trésor et les banques sont autorisés à recueillir en même temps que les dépôts de titres des souscriptions complémentaires. Celles-ci sont réservées aux porteurs d'un nombre de titres de 500 fr. et de 1.000 fr. ne permettant pas la délivrance d'un nombre entier d'obligations de 2.000 fr. Ainsi ces porteurs pourront-ils, en arrondissant la valeur des titres déposés, grâce à une souscription complémentaire, obtenir uniquement des obligations de 2.000 fr. qui sont inconvertibles jusqu'en 1950, au lieu de coupures de 1.000 fr. ou de 500 fr. qui sont remboursables à toute époque.

Il est signalé toutefois que les souscriptions complémentaires ne seront reçues que du Lundi 9 juin au Samedi 21 juin 1941 inclusivement. 21670d

Les remboursements d'obligations et souscriptions à la nouvelle émission du CREDIT NATIONAL 4 % 1941 à lots sont effectuées SANS FRAIS par la Banque E. MEESCHAERT, 10, rue du Curé, Roubaix. Bureaux ouverts jusque 6 h. du soir. 21671

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

« Le mariage de Mlle Beulemans » à l'Hippodrome

On ne laisse pas de répit au public roubaisien. Succès sur succès, on lui offre tous les dimanches ce qu'il y a de mieux. Quand la troupe Delmulle se repose, une troupe de comédie qui a fait ses preuves s'empare du plateau à peine épousseté des derniers airs.

La troupe d'Yvonne Nys, Pierre Lemoine, Claude Noël, dont le succès dans « La Porteuse de pain » fut décisif, a pris aussitôt à l'Hippodrome ses quartiers assurés. Une seconde épreuve a fortifié ces excellents comédiens dans l'espérance qu'ils avaient formée de rétablir à Roubaix la comédie et le drame dans leurs titres de noblesse. La place est emportée. « Les deux orphelines » peuvent arriver. On leur ouvrira des « bras chargés de pleurs »... et de fleurs.

« Le mariage de Mademoiselle Beulemans » est à la comédie ce que le « Pays du sourire » est à l'opérette : une providence pour les directeurs.

Mlle Yvonne Nys aurait rendu Suzanne sympathique si la douce et intelligente fille ne l'était pas déjà. Mme Madeleine Frey fut une digne et imposante Mme Beulemans. M. Pierre Lemoine fut le type même du personnage de Poinson et Wicheler. M. Claude Noël, aussi à l'aise dans la comédie moderne que dans le « mélo » donna à Albert une jeunesse et un entrain très parisiens. M. Delaval composa sans effort le Séraphin trop gentil pour être honnête. M. Coussement composa un Meulemester drôle à souhait... Et il y eut encore des talents bien dépensés.

J.

Le concert-exercice de chant au Conservatoire

Les élèves de la classe de chant et de déclamation lyrique de M. Marcelin ont affronté les feux de la rampe dimanche après-midi. Cette épreuve n'eut rien de terrible car, loin d'être formé de critiques sentencieux et redoutables, ils n'avaient pour les fixer que des yeux sympathiques et pour les écouter que des oreilles attendries. Des yeux et des oreilles, il y en avait beaucoup, car les Roubaisiens ne seront jamais las des grands airs où le sentiment s'exhale en des plaintes si douces et en éclats de feu et où le problème du mouvement immobile a été résolu : « Volons au secours du vengeur outragé, volons, volons, volons ».

Une qualité commune à tous les élèves de M. Marcelin était remarquable : on se présentait fort bien. On démontrait ainsi que le succès d'un chanteur ou d'une cantatrice commence au bouton de porte.

Le public prit grand plaisir à cet exercice qui était en fait un véritable concert ou, après les soli agréables de seize élèves dont les qualités vocales, l'expression, l'accent ne peuvent être ici détaillés, on entendit un charmant opéra-comique : « La servante-maîtresse », de Pergolèse. MM. Coussement et Cornil encadrèrent avec beaucoup de sang-froid Mlle Varin.

Enfin, une sélection de « Rigoletto » permit à MM. Dernancourt, Lecomte, Mme Méau et Mlle Berthe, de faire connaissance avec le dur métier d'artiste.

Avec une virtuosité et une adresse que nous n'aurons pas le mauvais goût de rappeler, Mlle Marie Dewyndt s'acquitta de sa tâche d'accompagnatrice comme d'habitude, sans faillir, au contraire.

J.

ROUBAIX

GRAND THÉATRE de ROUBAIX

DIMANCHE 15 JUIN

Matinée à 15 heures précises

LE CŒUR ET LA MAIN

Opérette en 3 actes de Charles Lecocq

Location comme d'usage.

Il est prudent de louer. 21639d

NECROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Georges-César COULON

Croix de guerre 1914-1918

Membre des Combattants républicains

Cafetier

pieusement décédé à Roubaix, le 8 juin 1941, dans sa 53e année. Lesquels auront lieu le mercredi 11 courant, à 15 heures, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.

Réunion à la maison mortuaire, 69, rue de la Gare, à 14 h. 45.

De la part de :

Madame Angèle COULON-VANONGEVAL, *son épouse ;*

M. et Mme Roger VANDERMEERSCH-COULON, *ses enfants ;*

Mme Ve César COULON, *sa mère ;*

M. et Mme Alfred VANONGEVAL-LEINTOINE et leur fille ;

M. et Mme Gaston VANONGEVAL-SONNTAG,

ses beaux-frères, belles-sœurs et nièce ;

Et toute la famille.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART. 81521

Pompes Funèbres DESMET, 129, r. du Moulin, Roubaix. T. 344.03.

LYS. — Madame Veuve DERONNE-DUQUESNOY, *sa belle-sœur ;*

Monsieur et Madame DUPONT-DERONNE, *ses neveu et nièce ;*

Les familles DERONNE-MALGHEM,

vous prient d'assister aux Convoi et Service de

Mademoiselle Célina DERONNE

pieusement décédée à Lys, le 8 juin 1941, dans sa 80e année, lesquels auront lieu le mercredi 11 courant, à 9 heures en l'église Saint-Luc, sa paroisse.

Assemblée à 8 heures 45, en la chapelle de l'église.

Les personnes qui, par erreur ou omission n'auraient pas reçu de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lys-lez-Lannoy, 10, rue Pasteur.

Pompes Funèbres A. Vandrouffe, 64, rue Saint-Hubert, Roubaix.

LYS. — Monsieur Jules DELESPAUL-VERMEULEN, *son père ;*

Madame Veuve Jules LIÉNARD-DUPONT, *sa belle-mère ;*

Monsieur et Madame Henri DELESPAUL-BOUTTEN ;

Monsieur et Madame Jules LEPERS-DELESPAUL ;

Monsieur et Madame Henri DELMAR-DELESPAUL ;

Monsieur Georges LIÉNARD ;

Monsieur Louis LIÉNARD-LEPERS ;

Monsieur et Madame Arthur LIÉNARD-LELONG ;

Monsieur et Madame Jules GOSSART-LIÉNARD ;

Monsieur et Madame Marcel DELMAR-LIÉNARD,

ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,

ont la douleur d'annoncer la mort de

Monsieur Eugène DELESPAUL

Ancien Négociant

Ancien Combattant 1914-1918

veuf de Dame Augustine LIÉNARD

pieusement décédé à Lys, le 7 juin 1941, dans sa 61e année.

Ses funérailles auront lieu le mercredi 11 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Luc, à Lys.

Assemblée à la maison mortuaire 44, rue Jules-Guesde, à 9 heures 45.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

Pompes Funèbres Générales, Lys-lez-Lannoy.

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Alidor VIAENE

époux

de dame Joséphine SEGHERS

pieusement décédé à Tourcoing, le 8 juin 1941, dans sa 58e année, lesquels auront lieu le mercredi 11 courant, à 8 h. 45, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse.

Assemblée angle des rues de Dunkerque et Blanche-Porte, à 8 h. 30.

De la part de :

Mme Viaene-Seghers, son épouse;

Monsieur Pierre Viaene,

M. et Mme Henri Viaene-Desagher, ses enfants;

M. Roland Viaene, son petit-fils;

Mme Ve Van Dongen, sa belle-mère;

Des familles Viaene, Seghers, Desagher et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

A. Dewach, 80, r. de Gand, T.: 459.

61935

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Madame veuve LEPOUTRE-LESTIVETZ

Médaille du Travail,

Concierge des Etablissements Ternynck Frères

pieusement décédée à Roubaix, le 8 juin 1941, dans sa 86me année, lesquels auront lieu le mercredi 11 courant, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth. Réunion à la maison mortuaire, 52, rue Saint-Jean, à 8 h. 15.

De la part de :

M. et Mme Ferdinand Lepoutre-Dutas ;

M. et Mme Edmond Lepoutre-Dutas, ses enfants ;

M. André Lepoutre, son petit-fils.

Et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F. Desmet, r. Moulin. T. 344.03.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Mme Ve J. CRÉPELLE

née Omérine REMY

pieusement décédée à Roubaix, le 8 juin 1941, dans sa 89me année, lesquels auront lieu le mercredi 11 juin, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur. Assemblée à la maison mortuaire, 136, rue d'Oran, à 9 heures 45.

H. Vergin, 257, Gd-Rue. T. 306.25.

TOURCOING — Les personnes qui, par erreur ou omission n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Albert LECLERCQ

née Louise LERYCKE

pieusement décédée à Tourcoing, le 8 juin 1941, dans sa 39me année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le mercredi 11 courant, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame de Lourdes, sa paroisse.

Assemblée à la maison mortuaire, 52, rue Montaigne, à 8 h. 30.

De la part de :

Monsieur Albert Leclercq (agent de Sûreté), son époux;

Mesdemoiselles Jeanniine et Jacqueline Leclercq, ses enfants;

Et de toute la famille.

P.F.G., 88, rue de Lille, Tg. T.: 315

ROUBAIX. — M. et Mme Delnatte-Lallemand et leurs enfants ;

M. et Mme Harlez-Delnatte ;

Mme Ve Raymond Debrabant ;

Et toute la famille,

ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur Eugène DELNATTE

pieusement décédé à Roubaix, le 7 juin 1941, dans sa 30e année. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 10 juin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Réunion 1, boulevard Lacordaire, à 8 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pompes Funèbres Générales, Rx

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

M. Arthur DEDRYVER

époux de Dame Marguerite LEPERS

pieusement décédé à Roubaix, le 8 juin 1941, à l'âge de 65 ans, lesquels auront lieu le mercredi 11 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin.

Assemblée à la chapelle ardente de l'église, à 8 heures 45.

De la part de :

Mme Dedryver-Lepers, son épouse ;

M. et Mme P. Vandekerckhove - Dedryver, ses enfants ;

MM. Gérard, Jean, Pierre Vandekerckhove,

Mlles Jeanne, Agnès, Marguerite Vandekerckhove, ses petits-enfants ;

Et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rue du Collège, 180.

Alençon, 101, rue Pellart

REMERCIEMENTS MESSES & OBITS

Mme Henri Durieux ;

Et toute sa famille,

remercient sincèrement les personnes qui ont assisté à l'Obit de

Monsieur Henri DURIEUX

MORT POUR LA FRANCE

et celles qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 15247d

ROUBAIX. — M. et Mme Touillet-Crochon, ses enfants, et toute la famille remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Mme Ve Elisée CROCHON

née Pauline-Adélaïde GRIMOPONT

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

Roubaix, 66, rue de Maubeuge. 81518d

TOURCOING. — Mme Camille Vermaele, son fils et toute la famille, remercient les nombreuses personnes qui ont assisté à la messe anniversaire de

M. Camille VERMAELE

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 61934d

ROUB